

## Calendrier 2019-2020

Regroupement 1		Regroupement 2		Regroupement 3
4 au 8 novembre 2019	Intersession	3 au 7 février 2020	Intersession	8 au 12 juin 2020
Lieu de formation : ECM — Montrouge				

Possibilité de prise en charge Formiris pour les enseignants

Pour les personnels de droit privé : nous contacter

## Modalités d'inscription

Prendre contact avec Myriam BOUTRUCHE, en charge du suivi administratif du dispositif, de préférence par mail, pour demander une fiche de pré-inscription (à partir d'avril pour la rentrée suivante) : [m-boutruche@enseignement-catholique.fr](mailto:m-boutruche@enseignement-catholique.fr)

L'ECM confirme l'inscription, et communique aux stagiaires les formalités administratives à remplir .

eCm

[www.ecoledescadresmissionnes.fr](http://www.ecoledescadresmissionnes.fr)



eCm

école des cadres missionnés  
Enseignement catholique



## Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques

### Formation initiale 2019-2020

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle inscrite au RNCP, code 24482, code CPF 248003, au niveau I - arrêté du 26 novembre 2015- Parution au JO du 3 décembre 2015.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n°37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

### Public accueilli dans le dispositif

La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques qui sont nouvellement nommés sur cette fonction, et l'exercent effectivement au moment de la formation.

Elle peut être ouverte également à ceux qui ont une perspective d'emploi dans un avenir proche.



## Organisation de la formation

### Trois modules de 5 jours (35h)

#### Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

- S'approprier le projet éducatif de l'enseignement catholique, et le situer dans le contexte actuel de société
- Les structures des organisations et les formes de management : questionner et analyser l'exercice d'une responsabilité en établissement
- Identification des missions du DDFPT
- Mission d'appui / Mission d'expertise
- Conseil et assistance au dirigeant : promotion du projet

#### Regroupement 2 : Coordonner un secteur d'activités

- Conseil et assistance au dirigeant : sécurité des biens et des personnes,
- Conseil et assistance au dirigeant : partenariats et labels qualités
- Conseil et assistance au dirigeant : animation des équipes d'enseignants

#### Regroupement 3 : Vivre la délégation et la subsidiarité Gestion économique au service du projet et conduite de projet

- Coordination de son secteur d'activités : Gestion budgétaire
- Coordination de son secteur d'activités : Diagnostic, mise en œuvre du projet
- Dispositifs de formation

Bloc 5, oral de validation de « Conseil et assistance au dirigeant... »  
Bloc 2, travail de finalisation sur l'écrit de coordination du secteur d'activité

#### Stage pratique

14 heures soit 2 journées-perlées ou groupées – pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques.

## Validation de la formation

La formation permet de valider deux blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » :

- Bloc 2 : Coordination d'un secteur d'activités
- Bloc 5 : Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation

La validation de ces deux blocs permet la reconnaissance des attendus fixés par l'Education Nationale au BO n°37 du 13 octobre 2016 ainsi que celle des attendus relatifs à la convention de droit privé des DDFPT.

#### Pour la partie droit public

Dans le respect des attendus fixés par le BO n°37 du 13 octobre 2016

Présentation de l'écrit réalisé dans le cadre du Bloc 2 « Coordination d'un secteur d'activité »

#### Pour la partie droit privé

Présentation orale réalisée dans le cadre du Bloc 5 « Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation »

#### Validation relative à la convention des DDFPT

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques adresse à la Commission paritaire nationale un dossier de demande de validation comprenant :

- une lettre de demande,
- un CV,
- le contrat de travail de droit privé,
- l'attestation de suivi de formation et l'attestation de stage
- les fiches d'évaluation liées aux Bloc 2 et Bloc 5 de la certification
- la validation, par la commission de certification des blocs 2 et 5 du Titre de « Coordinateur opérationnel »